

Compte rendu du déjeuner du CETF avec Lucilla Sioli, Directrice chargée de l'industrie du numérique à la DG CONNECT

Le 1^{er} juin 2018

Le 1^{er} juin, les membres du Cercle Europe et Technologies du Futur ont eu l'opportunité d'échanger avec Lucilla Sioli, Directrice chargée de l'industrie du numérique au sein de la DG CONNECT à la Commission européenne. A cette occasion, cette dernière est revenue sur l'initiative relative à la digitalisation de l'industrie, et plus particulièrement la récente stratégie de la Commission en matière d'intelligence artificielle (IA).

Très ouverte pour recevoir les positions et propositions des membres, Lucilla Sioli vous invite à la contacter à l'adresse suivante : lucilla.sioli@ec.europa.eu

Renforcer les Hubs européens de l'innovation : un point d'entrée stratégique pour les PME

En introduction, Lucilla Sioli est revenue sur l'**initiative relative à la digitalisation de l'industrie européenne**, présentée en avril 2016.

L'un des piliers de l'initiative dans le lequel la Commission va faire le plus de changements à l'avenir sont les **digital innovation hubs (DIH)**. Les DIH sont très rapidement devenus très importants pour l'écosystème industriel européen.

Dans le nouveau budget européen (CFP 2021-2028), la Commission a veillé à ce que de **nouveaux financements** leurs soient dédiés, en particulier par le biais :

- Du programme de recherche (actuel programme Horizon 2020) ;
- Du « Digital Europe Program ». Ce nouveau programme européen est en cours de finalisation. La Commission le présentera plus en détail le 6 juin. La difficulté à venir est de le faire valider par les Etats, car à l'heure des coupes budgétaires et du Brexit, il sera difficile de le faire valider par tous.
- Du EU Invest
- Des fonds structurels. A noter que la Commission planche avec des banques sur la possibilité d'étendre l'EFSI aux questions numériques.

En parallèle, la Commission souhaite que les Etats membres mobilisent également des sources de financement.

Si les DIH sont aussi importants pour la Commission, c'est parce qu'ils permettent de largement soutenir les PME européennes. L'objectif de la Commission à plus long terme est de **renforcer leurs capacités** afin de pleinement les adapter aux besoins des PME. La Commission espère en particulier que les DIH pourront :

- Aider les PME dans leur transformation numérique (notamment en intégrant l'IA dans leurs activités) ;
- Conseiller les entreprises sur leur business model, leur donner des conseils sur les instruments financiers disponibles ;
- Fournir des compétences et de la formation. Cela peut se faire de façon directe par les DIH ou bien de façon indirecte en mettant les PME en contact avec les personnes adéquates, capables de les fournir. La Commission est notamment en train de créer un centre de compétences dédié au calcul haute performance à la cybersécurité, etc... L'objectif est de le lier aux DIH, pour faciliter le transfert de connaissance plus facilement.

Alors que les DIH se développent en Europe, la Commission souhaiterait les **structurer en créant un label**. Cette initiative s'annonce ardue car un DIH peut être compris différemment par les acteurs. Pour la Commission il s'agit : « *d'organisations à but non lucratif, engagées de façon proactive dans le soutien des PME et administrations publiques à la transition. Il faut donc qu'elles soient bien ancrées au niveau régional, mais également qu'elles fassent partie d'un réseau européen* ».

L'intelligence artificielle : un atout selon la Commission pour répondre aux défis sociétaux de l'Europe

La Commission voit l'IA comme une **technologie qui va impacter beaucoup de secteurs, mais qui va également et surtout permettre de répondre aux défis de nombreux secteurs**, tels que la santé et le changement climatique...

L'IA est très importante pour plusieurs Etats membres, la France notamment (rapport Villani). Emmanuel Macron est le premier dirigeant européen à avoir parlé des sujets technologiques comme l'IA. Plus récemment, Angela Merkel a également tenu une réunion informelle sur le sujet. Même s'il y a une prise de conscience générale de l'importance de l'IA, le risque subsiste en parallèle que l'UE reste à la traîne par rapport aux Etats-Unis ou à la Chine. En outre, au regard du contexte géopolitique actuel, il est impensable d'imaginer que l'UE pourrait dépendre des importations en matière d'IA d'autres continents.

La stratégie de la Commission se base donc sur trois piliers d'action :



Pour qu'une stratégie se développe au niveau européen, la Commission appelle les Etats à coopérer. Ils ont à ce titre signé une Déclaration de coopération à Bruxelles le 10 mars dernier et devront présenter d'ici la fin de l'année un Plan d'Action conjoint qui définira les actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre ensemble. Une première **réunion aura lieu le 18 juin** : la Commission demandera aux Etats d'identifier les domaines dans lesquels ils ont des priorités communes, afin d'identifier comment l'UE peut les aider dans ces différents domaines

Le prochain déjeuner du CETF aura lieu le 3 juillet en présence de Bruno Bonnell, député LRM, pour échanger sur les travaux de l'Assemblée nationale en matière de nouvelles technologies. Pour toute information complémentaire, merci de contacter Mathilde Brasseur, consultante et Secrétaire Générale du CETF (00 32 2 280 28 01 ou mathilde.brasseur@athenora.com). Suivez-nous aussi sur Twitter : @AthenoraEU